



PROGRAMME JOURNÉE SÉCURITÉ

*Prévention des situations d'urgence - Organisation de l'alerte - Incendie - Manipulation des extincteurs - Évacuation
(Action de prévention et de sécurité incendie - non certifiante)*

FORMATEUR

Formateur en prévention des risques et incendie, disposant des compétences professionnelles requises et à jour de ses formations continues.

PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances en prévention des situations d'urgence, organisation de l'alerte, prévention incendie, manipulation des extincteurs et évacuation.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Groupe de **4 à 10 participants** maximum.

PRÉREQUIS

Aucun.

ACCESSIBILITÉ - ADAPTATION AU HANDICAP

Les conditions d'accueil et d'adaptation des personnes en situation de handicap sont étudiées au cas par cas. Pour toute demande spécifique, contacter le référent handicap de l'organisme.

ORGANISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation associe apports théoriques, analyse de situations et mises en situation incendie adaptées au site. La partie consacrée aux situations d'urgence porte exclusivement sur la prévention et l'organisation de l'alerte ; **aucun geste technique de premiers secours n'est enseigné.**

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription via : site internet / email : sap.formation33@gmail.com / téléphone : 09 83 51 38 11 / 06 16 15 39 26
Étapes de l'inscription : étude des besoins / édition devis / édition convention.

DÉLAI D'INSCRIPTION

A minima **15 jours** avant le début de la formation.

TARIFS

Nous contacter - un **devis personnalisé** est établi en fonction des besoins de la structure.

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures environ.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- identifier une situation présentant un danger et prévenir le suraccident ;
- déclencher une alerte adaptée et transmettre les informations nécessaires aux services de secours ;
- connaître les principes fondamentaux de la prévention et de la lutte contre l'incendie ;
- savoir donner l'alerte ;
- manipuler un extincteur face à un départ de feu ;
- comprendre l'organisation de l'évacuation et de la mise en sécurité.

CADRE DE L'ACTION

La séquence consacrée aux situations d'urgence ne constitue pas une formation aux premiers secours. Aucune PLS, RCP, utilisation pratique du DAE, désobstruction, compression d'hémorragie ou autre geste technique de secourisme n'est enseignée, entraînée ou évaluée.

MÉTHODES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT

- Apports théoriques ciblés
- Études de situations et prévention
- Mises en situation incendie adaptées au site
- Exercice ou mise en situation d'évacuation selon la prestation commandée

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE UTILISÉ

- Supports visuels (vidéoprojecteur)
- Extincteurs de formation
- Générateur de flammes adapté à la formation, utilisé conformément aux prescriptions du fabricant
- Alarme type 4 si nécessaire
- Plans et consignes de l'établissement lorsque disponibles

CONTENU INDICATIF DE LA FORMATION

Prévention et organisation de l'alerte

- identification des dangers et prévention du suraccident
- organisation des secours et numéros d'urgence
- message d'alerte, localisation, accueil et guidage des secours
- application des instructions données par les services d'urgence

Incendie

- cadre réglementaire applicable à l'établissement
- causes d'incendie et mesures de prévention
- triangle du feu, classes de feu et propagation
- principes et moyens d'extinction
- alerte incendie
- manipulation pratique d'extincteurs sur générateur de flammes

Évacuation / mise en sécurité

- consignes et organisation interne
- cheminements, issues et point de rassemblement
- organisation et répartition des rôles
- exercice d'évacuation lorsque cette prestation est prévue et réalisable

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnement oral ou QCM sur la prévention, l'alerte et l'incendie ;
- évaluation formative lors de la manipulation des extincteurs ;
- observation lors des mises en situation d'évacuation.

Aucun geste technique de premiers secours n'est enseigné ou évalué.

TRAÇABILITÉ DE L'EXERCICE D'ÉVACUATION

Lorsqu'un exercice d'évacuation réel est réalisé dans le cadre de la prestation, sa traçabilité dans le registre applicable à l'établissement demeure sous la responsabilité de l'employeur ou de l'exploitant.

VALIDATION

Une **attestation de suivi de formation** est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la session.
Cette attestation ne constitue ni une attestation GQS, PSC, SST ou PSE, ni une certification de secourisme.